

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 07/2026

DÉLÉGUÉ MUNICIPAL : M. ROBIN CHYTIL

GESTION ET COMPTES 2025

AU CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Documents de référence

La Municipalité soumet à votre approbation le préavis municipal relatif à la gestion et aux comptes de l'exercice 2025. Il s'agit de la **première clôture des comptes établie selon le nouveau référentiel comptable MCH2**, dont l'introduction modifie la structure du compte de résultat (en deux niveaux) et enrichit notablement les annexes (indicateurs financiers, état du capital propre, tableau des flux de trésorerie).

Le présent préavis se base sur les documents suivants :

- Le rapport détaillé de la Fiduciaire FIBEXA SA
- Les comptes de l'exercice 2025
- Le rapport de la Municipalité sur l'exercice 2025
- La présentation des comptes établie par la Bourse communale

2. Résultats de l'exercice 2025

L'exercice 2025 se clôture sur un excellent résultat, avec un **excédent de revenus de CHF 618'985.-**, très nettement supérieur aux prévisions budgétaires (CHF 4'463.-). Les charges totales s'élèvent à CHF 15'126'540.- et les revenus totaux à CHF 15'745'525.-.

Cet écart favorable résulte d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation (CHF 54'000.- sous budget) et de revenus d'exploitation supérieurs au budget de CHF 1'207'000.-, dont CHF 1'195'000 de rentrées fiscales supplémentaires. La marge d'autofinancement dégagée par l'exercice atteint **CHF 1'907'999.-**.

3. Investissements et endettement

Les investissements nets de l'exercice s'élèvent à **CHF 9'466'513.-**, principalement consacrés à la construction de l'extension du Collège « Les Vignes ». En conséquence, la dette brute est passée de CHF 16'665 à **CHF 26'495.-**, augmentation qui s'explique intégralement par le financement de ce chantier scolaire.

Afin d'anticiper l'impact financier futur de l'extension scolaire (investissement total de l'ordre de CHF 28 millions), la Municipalité a affecté **CHF 1'000'000.-** au préfinancement et amortissements supplémentaires. Le détail de l'analyse des résultats financiers figure dans le rapport de gestion 2025 de la Municipalité.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

Vu le préavis municipal N° 07/2026 relatif à la gestion et aux comptes 2025,
Vu le rapport de la Commission de gestion,
Où les conclusions du rapport de dite Commission,
Attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1/ D'adopter le préavis municipal N° 07/2026 relatif à la gestion et aux comptes 2025.
- 2/ De donner décharge à la Municipalité, aux organes de contrôle, ainsi qu'au boursier communal.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 12 mai 2026, pour être soumis au Conseil communal de Begnins.

MUNICIPALITE DE BEGNINS

La Syndique La Secrétaire



Anne Stiefel Nathalie Angéloz